



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PV-PRO

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	PV-PRO
Numéro du produit	R089 EV
Identification interne	Livestock

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	PVP-Iodine based barrier teat disinfectant
--------------------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Evans Vanodine International  
Brierley Road  
Walton Summit  
Preston. UK. PR5 8AH  
Tel: 01772 322 200  
Fax: 01772 626 000  
qclab@evansvanodine.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.45pm - 01772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - 01772 318 818 - Lundi à vendredi.
--------------------------	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P301 EN CAS D'INGESTION:  
P313 Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## PV-PRO

<b>C13-15 ALCOHOL ETHOXYLATE (11EO)</b>	<b>0.1-1%</b>
Numéro CAS: 157627-86-6	
Alternative CAS No 24938-91-8	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Chronic 3 - H412	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Les composants dans non-dangereux concentrations. La classification est par Lire-de l'autre côté de formulations semblables pour lesquels des données de test est disponible ...

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver abondamment à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. mais - Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## PV-PRO

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Aucune recommandation particulière.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Non pertinent.

**Protection des yeux/du visage** Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

**Protection des mains** Aucune protection pour les mains n'est requise.

**Autre protection de la peau et du corps** N'est pas requise.

**Protection respiratoire** Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide.

## PV-PRO

<b>Couleur</b>	Marron foncé.
<b>Odeur</b>	Faint Iodine.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 5.50
<b>Point de fusion</b>	-1°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	101°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Furoncles sans clignoter ...
<b>Densité relative</b>	1.040 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**                      Aucun.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                          Pas de risques particuliers de stabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**      Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                          Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                      Les agents oxydants comme la vapeur d'iode peuvent être évolués...

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**      En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques**                          Figures quoted below were from ATE (Acute Toxicity Estimate) Calculation Methods using LD50 or ATE figures provided by the raw material manufacturer.

**Autres effets sur la santé**                      Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**                                      Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité**    No Aquatic Toxicity Data for this product. Any data for ingredients with aquatic toxicity provided by the raw material manufacturer can be made available on request.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

## PV-PRO

**Persistence et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas connu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Inconnu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet...

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Non réglementé.

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 453/2010 & 1907/2006)...  
La classification est par Lire-de l'autre côté de formulations semblables pour lesquels des données de test est disponible...  
Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée comme non applicable car ce produit est un mélange ...

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## PV-PRO

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>GHS: Système général harmonisé.</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité chronique</p> <p>Eye Dam. = Lésions oculaires graves</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	<p>Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&amp;L Inventory database.</p>
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	<p>La classification est par Lire-de l'autre côté de formulations semblables pour lesquels des données de test est disponible ...</p>
<b>Commentaires sur la révision</b>	<p>Fiche de données de sécurité modifiée conformément à l'amendement du Règlement de la Commission REACH (UE) n ° 2015/830 ( 2,3,15&amp;16) ...</p>
<b>Date de révision</b>	17/11/2017
<b>Révision</b>	6
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>